

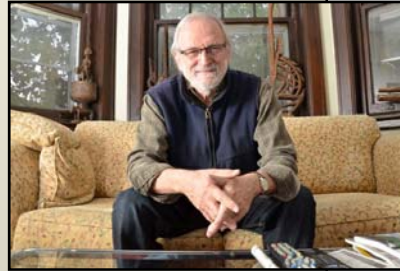


**Lancé il y a plus de trente ans, le projet archipel proposait une vision ambitieuse de l'avenir des plans et cours d'eau du cœur de la région métropolitaine. Même si le projet a été abandonné, on n'en a pas moins constaté une transformation significative du rapport à l'eau. Un an après l'adoption du PMAD, où en est la prise en charge des espaces bleus ?**

**Gérard Beudet**, urbaniste  
Professeur titulaire, Institut d'urbanisme  
Chercheur associé, Observatoire de la mobilité durable et  
Observatoire Ivanhoé –Cambridge du développement  
urbain et immobilier

# Projet Archipel

**Projet d'aménagement hydraulique intégré et polyvalent des eaux de l'archipel de Montréal (début des années 1980)**



## LE PROJET ARCHIPEL : UNE RÉFLEXION ET UNE DISCUSSION GÉOGRAPHIQUES

par

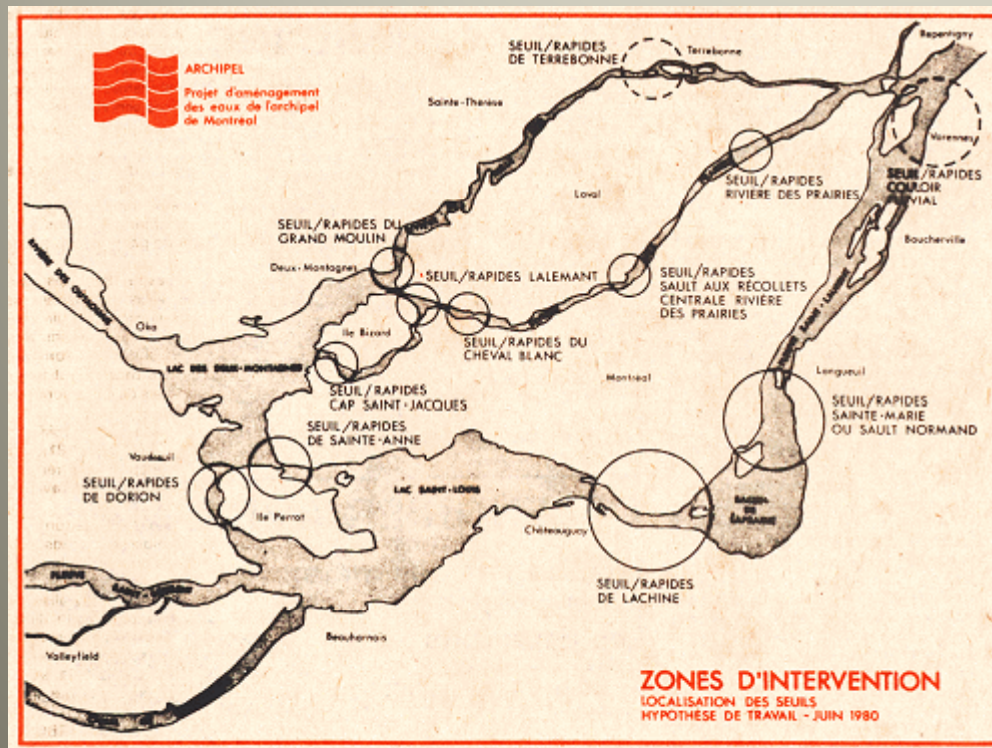
Jean DÉCARIE

Secrétariat Archipel, 3450, rue Saint-Urbain, Montréal, (Québec), H2X 2N5

et

Gilles BOILEAU

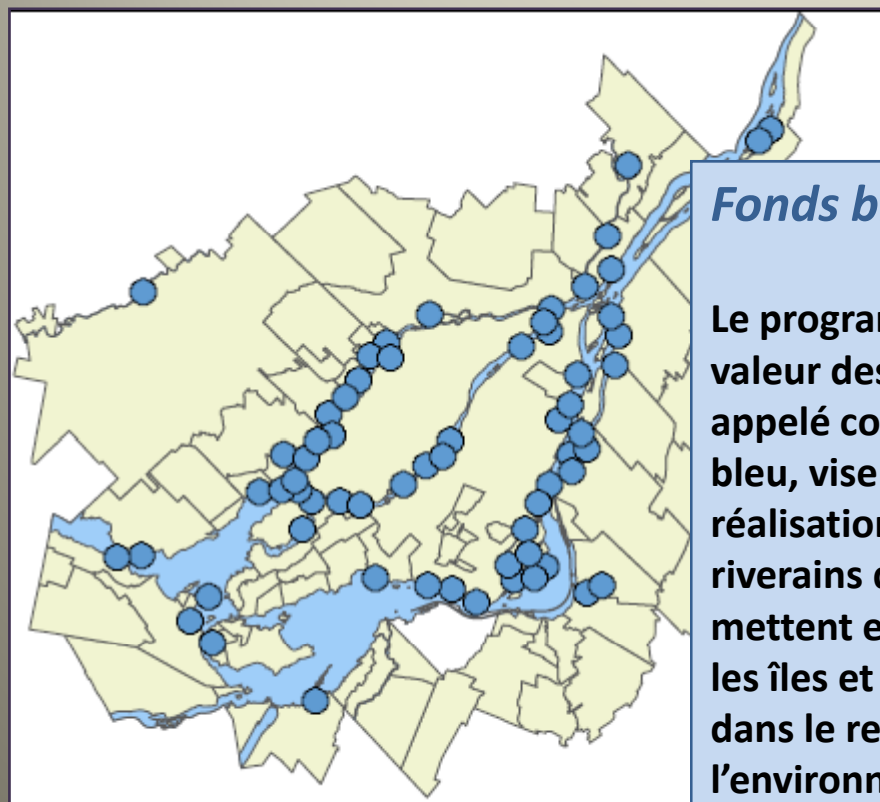
Département de géographie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. « A »,  
Montréal (Québec), H3C 3J7



Le projet Archipel se définit comme un vaste programme d'aménagement des divers plans d'eau de la région de Montréal. Issu de la recherche d'une solution aux fréquents problèmes d'inondation, Archipel est devenu un projet polyvalent et intégré touchant plus ou moins quelque soixante-cinq municipalités. Sa réalisation impliquerait un juste contrôle des niveaux et des débits des eaux de l'archipel et une intervention majeure aux rapides de Lachine dont on pourrait tirer quelques centaines de mégawatts.

Années 1990: concept du *Montréal Bleu* qui avait pour objectif d'ouvrir des fenêtres sur l'eau et de renaturaliser les rives.

Années 2000: *Réseau bleu* de Montréal



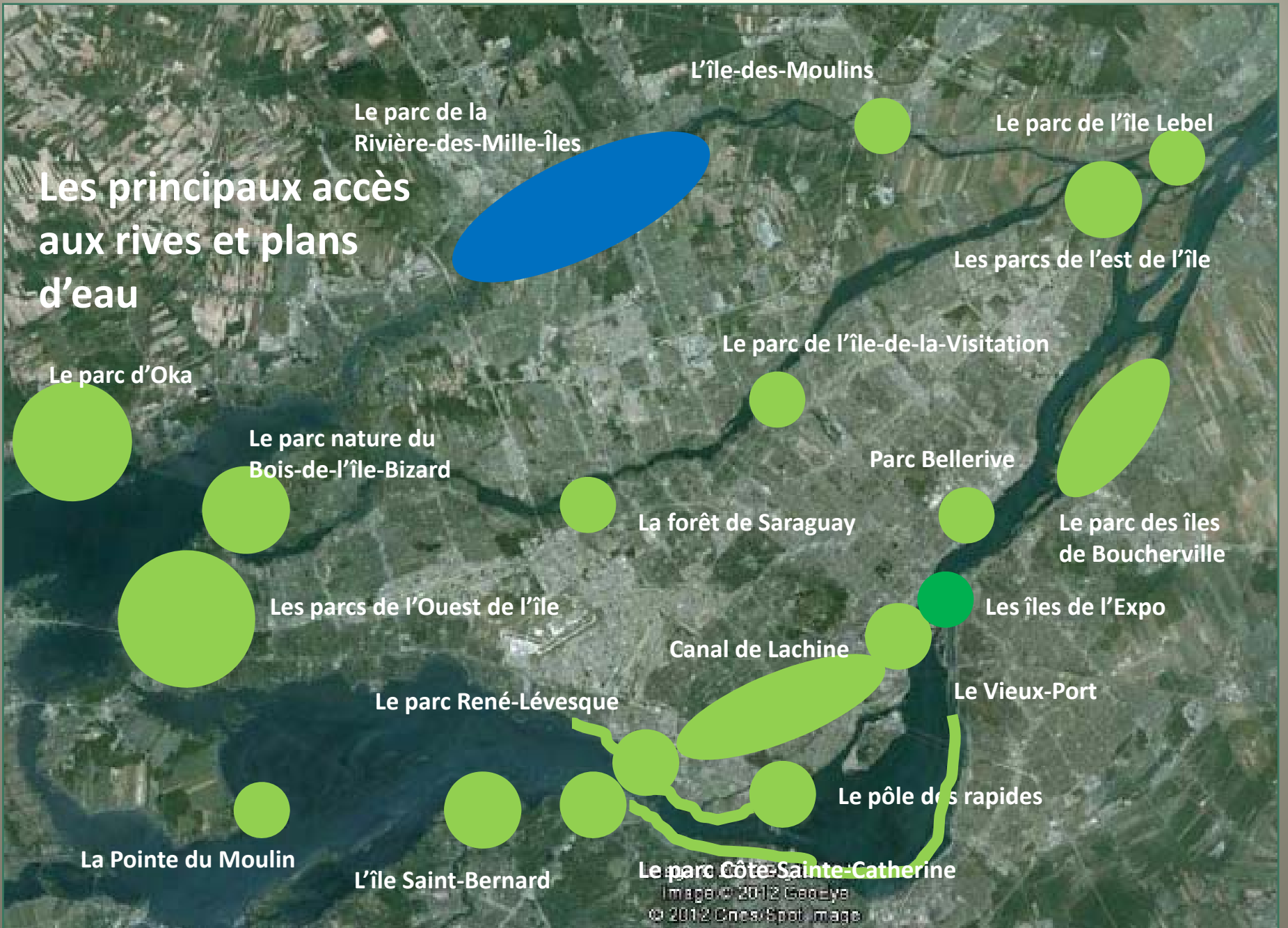
### *Fonds bleu* de la CMM

Le programme de mise en valeur des espaces bleus, appelé communément Fonds bleu, vise à permettre la réalisation de projets riverains qui protègent et mettent en valeur les berges, les îles et les plans d'eau, dans le respect de l'environnement.

### *Entrée maritime* (2012)



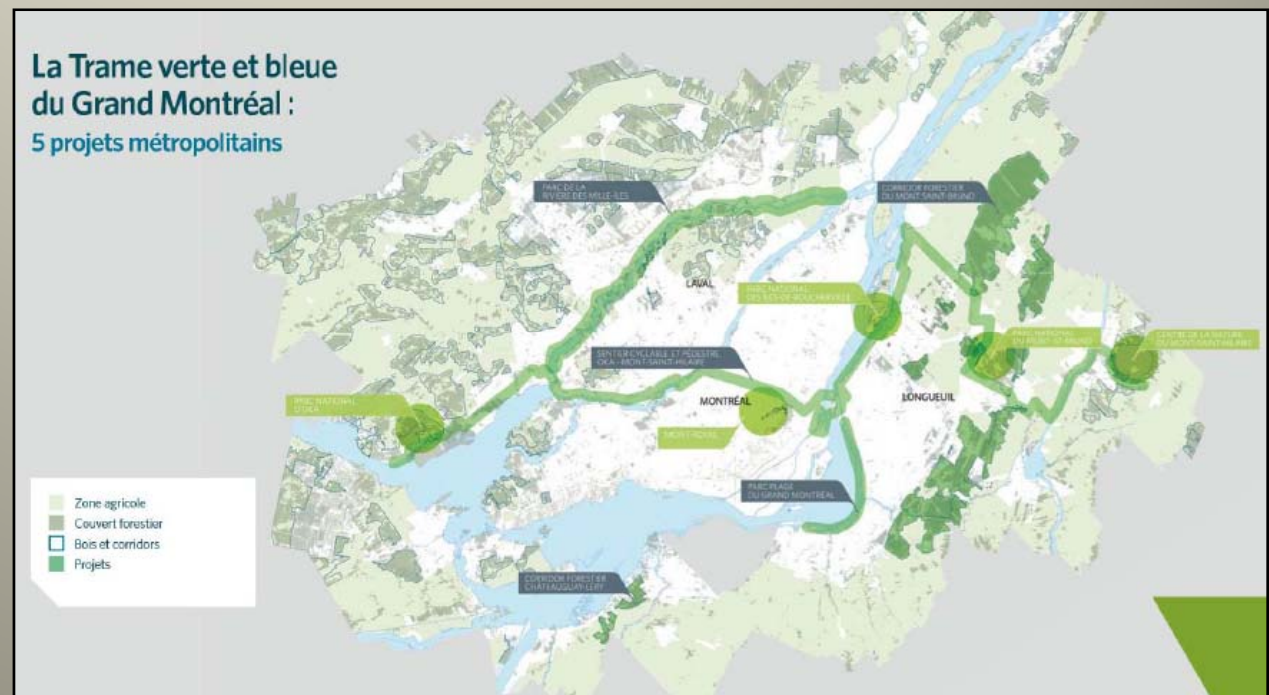
# Les principaux accès aux rives et plans d'eau



Compte tenu des liens étroits entre les paysages, les milieux naturels et le patrimoine bâti, le PMAD propose une mise en valeur intégrée de ces éléments structurants par la création d'une Trame verte et bleue. La Trame verte et bleue du Grand Montréal propose donc la mise en place de projets de mise en valeur des milieux naturels, du patrimoine bâti et des paysages à des fins récréotouristiques tout en contribuant aux objectifs de protection des milieux naturels.

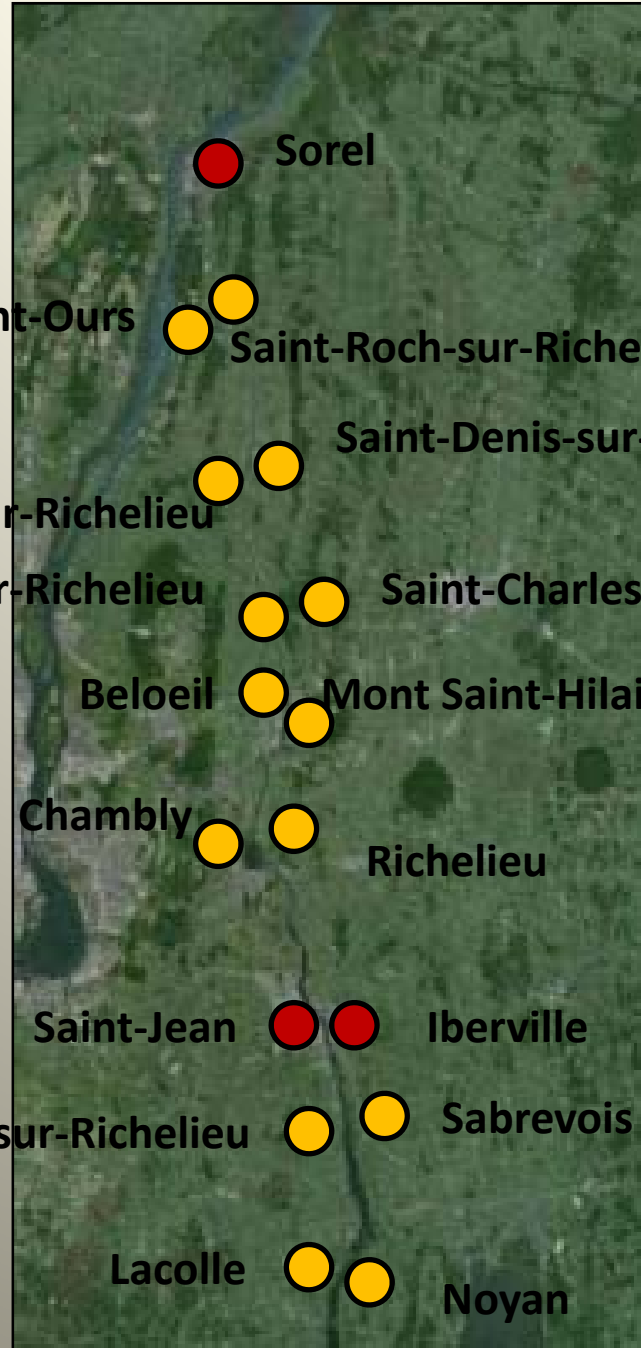
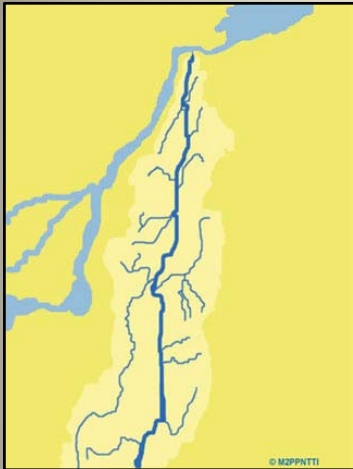
## La trame verte et bleue du Grand Montréal

Mettre en valeur le milieu naturel, le milieu bâti et les paysages dans une perspective intégrée et globale à des fins récréotouristiques



# Revoir notre façon d'aborder les cours et les plans d'eau: le corridor de la rivière des Prairies





Sorel

Saint-Ours

Saint-Roch-sur-Richelieu

Saint-Denis-sur-Richelieu

Saint-Antoine-sur-Richelieu

Saint-Marc-sur-Richelieu

Saint-Charles-sur-Richelieu

Beloeil

Mont Saint-Hilaire

Chambly

Richelieu

Saint-Jean

Iberville

Saint-Blaise-sur-Richelieu

Sabrevois

Lacolle

Noyan

# LE DÉFI

- 1) Faire abstraction des découpages administratifs
- 2) Cesser d'associer les cours d'eau comme des frontières
- 3) Attribuer aux plans d'eau le statut d'espace en bonne et due forme

